

INVITATION ANRSO REGIONALE 2



Renseignements généraux

DATE ET HORAIRE

Samedi 13 décembre 2025

HÔTE

Les Citadins ET ANRSO

LIEU

Piscine de la Cité des jeunes, 2580, chemin Paul-Gérin-Lajoie, Vaudreuil-Dorion

INSTALLATIONS

Un bassin de 25m, 6 couloirs avec câbles anti-vagues. Chronométrage manuel, gradins pour 200 personnes.

TYPE DE RENCONTRE

Invitation régionale fermée, finale par le temps, sanctionnée par la Fédération de natation du Québec. La compétition se déroulera en 3 sessions

Session 1 à 8h30 : SAMAK, CNC, CARO, CAS
Session 2 à 11h30 : VELOX, BLUE, CITA
Session 3 à 14h30 : ELITE, MUST, CNHR

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Le 4 décembre 2025

Comité organisateur

DIRECTRICE DE RENCONTRE ET RESPONSABLE DES INSCRIPTIONS

Chantal St-Pierre 450-443-3975 chantal dan@videotron.ca

RESPONSABLE DES OFFICIELS

Chantal St-Pierre 450-443-3975 chantal dan@videotron.ca

LIEN POUR LES OFFICIELS

Les parents qui souhaitent agir comme officiel devront faire parvenir leur intention avant la compétition. À leur arrivée, les officiels devront donner leur présence sur la liste prévue à cet effet. Pour vous inscrire comme officiel : https://ttsu.me/officiels_regionale2

Règlements et admissibilité

SANCTION ET RÈGLEMENTS

Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le <u>Règlement de sécurité de la natation en bassin</u>.

Durant la compétition, les <u>procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition</u> de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et se voir interdire de participer à sa première épreuve de la session.

Les départs se feront à partir des plots de départ selon FINA FR 2.3 et SW 4.1.ET / OU les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;

INSCRIPTIONS ET ADMISSIBILITÉ NAGEURS

Les nageuses et nageurs devront être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la FNQ ou à leur propre fédération provinciale/nationale.

*Les athlètes inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours.

Pour être admissibles à cette rencontre, les nageurs doivent pouvoir nager le 200m libre en 4:10.00 ou moins. Un nageur doit pouvoir nager une distance de 50m libre ou dos en 1:10 ou moins.

ENTRAINEURS

Afin de pouvoir participer à des compétitions sanctionnées de type régionale, l'entraineur d'un club doit avoir minimalement obtenu le statut « formé » du sport communautaire. Afin d'être le seul entraineur présent de son club en compétition, un statut « certifié » du PNCE 101 est requis.

CLUBS

Chaque club participant à cette compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

Information sur la compétition et procédures d'inscription

CATÉGORIES D'ÂGE

L'âge d'un athlète est déterminé selon son âge au premier jour de la compétition. Pour cette compétition, c'est l'âge au **13 décembre 2025.**

Catégories pour nages individuelles

- 8 ans et moins
 - 9 10 ans

- 11-12 ans
- 13-15 ans

Catégories pour relais

• 10 ans et moins

• 11 ans et plus

NOMBRE D'ÉPREUVES

Chaque athlète pourra s'inscrire à 3 épreuves. Toutes les épreuves se nageront senior mixtes du plus lent au plus rapide.

Si le temps le permet, nous offrirons une épreuve de relais. **

INSCRIPTION

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site de Natation Canada : https://www.swimming.ca/fr/events-results-hub/upcoming-meets/
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIREMENT être déposées dans le REMS.
- Il est de la responsabilité du club de vérifier la validité des données avant de déposer les inscriptions.
- Autant que possible mettre le moins d'inscription sans temps (NT). Un estimé de temps réaliste peut être inscrit pour vos nageurs s'ils n'ont jamais participé à une compétition.

PROGRAMME

SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3	ÉPREUVES
11	21	31	200 libre
12	22	32	50 brasse
13	23	33	100 dos
14	24	34	50 papillon
15	25	35	100 libre
16	26	36	50 dos
17	27	37	4 X 50 libre**
18	28	38	100 QNI
19	29	39	50 libre

Horaire sujet à modifications selon les inscriptions reçues. ***

FRAIS

Des frais de 25\$ par nageur sont exigés incluant les frais de 6,77\$ de la FNQ.

Les frais sont payables à Velox natation

Virement bancaire au : admin@clubvelox.ca.

Question : écrire le sigle de votre club

Réponse : ANRSO

FORFAITS

Il serait très apprécié de nous faire part de vos forfaits au plus tard le mardi 9 décembre à 10h00 afin de pouvoir produire un programme à jour. Aucun remboursement après ce délai.

INSCRIPTION TARDIVES

Les inscriptions tardives seront permises pour compléter les séries incomplètes seulement.

Résultats et récompenses

RÉSULTATS

Les résultats de cette rencontre seront disponibles sur l'application SPLASH ME.

RÉCOMPENSES

Des rubans d'amélioration ou de participation soient remis aux nageurs ainsi que des prix de présence

Autres informations

RÉUNIONS

Il n'y aura pas de réunion avant la compétition. Nous invitons les entraineurs, à prendre connaissance du bulletin technique qui sera disponible à partir du 10 décembre ou avant si possible.

MAILLOT DE BAIN

Tous les athlètes sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance. Toutefois, nous recommandons le port du maillot de bain Velox.

PHOTOGRAPHIE ET VIDEOGRAPHIE

Dans le but de minimiser les risques, toutes les photographies et les vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, une spectatrice ou un spectateur, un membre du personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participante ou participant, devront respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entrainement ou en compétition, dans les vestiaires et les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles ICI.

BANDES ADHÉSIVES

Les bandes adhésives sont autorisées dans toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. À la suite d'une blessure, il est permis d'appliquer une bande adhésive sur un ou deux doigts ou orteils au maximum.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Nageurs et officiels apportez votre gourde d'eau.

Selon les règlements en vigueur et afin de respecter les mesures d'hygiène élémentaires, il est interdit de porter des souliers d'extérieur ou des bottes dans le vestiaire et sur le bassin de compétition. De plus, nous demandons à chaque groupe de laisser son aire d'attente propre à la fin de la session.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition !